



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement de la formation industrielle

Question écrite n° 16003

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie, sur l'adéquation du système de financement de la formation professionnelle avec les objectifs de réindustrialisation de la France. À l'occasion du sommet *Choose France 2026*, le Gouvernement a réaffirmé son ambition de renforcer l'attractivité industrielle du pays, d'accompagner l'implantation de nouveaux projets productifs et de soutenir la souveraineté économique nationale. Cette ambition est largement partagée et repose notamment sur la capacité de la France à disposer des compétences nécessaires pour répondre aux besoins croissants de l'industrie. Or plusieurs acteurs du secteur industriel soulignent les difficultés rencontrées en matière de financement de la formation professionnelle. Ils indiquent notamment que les entreprises industrielles contribueraient de manière significative au financement global du système de formation professionnelle et de l'apprentissage, sans que les moyens effectivement mobilisables au bénéfice des métiers industriels ne soient toujours en adéquation avec les besoins constatés sur le terrain. Dans un contexte marqué par les transitions numérique, énergétique et technologique, ainsi que par les besoins croissants de recrutement dans l'industrie, certaines fédérations professionnelles estiment qu'un renforcement des moyens consacrés à la formation, à l'alternance, aux reconversions professionnelles et à l'attractivité des métiers industriels pourrait contribuer à soutenir plus efficacement les objectifs de réindustrialisation. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de faire évoluer les modalités de financement de la formation professionnelle afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques de l'industrie et de garantir que les ambitions affichées en matière de réindustrialisation puissent s'appuyer sur un niveau de compétences adapté aux enjeux économiques et industriels des prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16003

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5378